Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Ministère chargé de l'environnement

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

Article R. 122-3 du code de l'environnement

cerfa
N° 14734*02

Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection de l'environnement

Ce formulaire complété sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'administration

Date de réception	Dossier complet le	N° d'enregistrement

1. Intitulé du projet

Mise aux normes des pistes de l'aérodrome de Vauville

2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire

2.1 Personne physique

Nom | Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale: Communauté de communes de la Hague

Nom, prénom et qualité de la personne habilitée à représenter la personne morale: CANOVILLE Michel Président de l'EPCI

RCS / SIRET: 2 4 5 0 0 0 2 6 0 0 0 0 1 9 | Forme juridique: Collectivité

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique
N° 6 d	Dévoiement de 950 m de routes départementales avec création d'un nouveau tracé d'une longueur de 1515 m

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet

Le projet porte sur le dévoiement de deux routes départementales la RD 318 et la RD 237 pour des linéaires respectifs de 480 m et 470 m à dévoyer et 690 m et 825 m à créer.
Voir annexe 8 "Notice travaux"

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès du service destinataire

4.2 Objectifs du projet

La communauté de communes de la Hague a engagé une remise aux normes de l'aérodrome dit « camp Maneyrol » sur la commune de Vauville. Ces travaux consistent en la construction d'un nouveau bâtiment d'exploitation, aujourd'hui réalisé et la remise aux normes des pistes. En effet, la piste orientée Nord-sud est traversée par la RD237 et la piste orientée est-ouest aboutie sur la RD318.
Pour assurer la mise aux normes des pistes, conformément aux recommandations de la Direction Générale de l'Aviation Civil (DGAC), il est nécessaire de définir une marge sans obstacle de 80 mètres de part et d'autre de la piste. Cette mise aux normes requiert donc un dévoiement partiel des RD237 et RD318.
Le risque du maintien de la situation actuelle est clairement affiché par la DGAC : la fermeture de l'aérodrome.
Voir annexe 6 dossier de DUP pages 2, 3 et 4

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase de réalisation

Les travaux sont prévus sur une durée de 6 mois et consistent en :

- du décapage de terre végétale
- de l'arrachage de haie et arasement de talus
- des terrassements
- de la mise en œuvre d'empierrement et de revêtement de chaussée pour la création de voirie et d'accotement,
- de la création de talus avec plantations d'espèces locales pour renforcement et reconstitution du bocage
- de la collecte superficielle des eaux de ruissellement via la réalisation de fossés à ciel ouvert
- de la démolition des tronçons de routes départementales dévoyées, revêtement et structure avec remblaiement en terre/ pierre et mise en herbe

voir annexe 8 "Notice des travaux"

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

La mise en circulation de ces nouvelles routes n'aura aucun d'effet sur la fréquentation actuelle qui est de l'ordre de 500 véhicules/jour.

4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?
La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le projet est soumis à enquête publique pour création de voirie, classement des deux nouveaux tronçons et déclassement des tronçons déviés avec réintégration des ces derniers dans l'environnement naturel.

4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli

Articles L 131-4 et R131-3 à R131-8 du code de la voirie routière, Articles R11-4, R11-14-5 et suivants du code de l'expropriation

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur
Longueur de route créée 825m pour la RD 237 et 690m pour la RD 318 Superficie globale 15 150 m2 Largeur de l'emprise 10m Largeur de chaussée 5 m Largeur d'accotement 2 x 2.5 m	

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s) d'implantation

Route département 318
Camp Maneyrol
50440 VAUVILLE

Coordonnées géographiques[1] **Long.** ___ ° ___ ' ___ " ___ **Lat.** ___ ° ___ ' ___ " ___

Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32° ; 41° et 42° :

Point de départ : **Long.** 49 ° 37 ' 15 " 07 **Lat.** 1 ° 49 ' 59 " 10

Point d'arrivée : **Long.** 49 ° 37 ' 35 " 97 **Lat.** 1 ° 49 ' 22 " 32

Communes *traversées :*

Vauville

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? **Oui** x **Non** ☐

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ? **Oui** ☐ **Non** x

4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ?

4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ? **Oui** X **Non** ☐

Si oui, de quels projets se compose le programme ?

Le projet s'inscrit dans un projet de mise aux normes de l'aérodrome dont une phase a déjà été réalisée et portait sur la construction d'un centre d'exploitation.

[1] Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

5.1 Occupation des sols
Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?

L'usage actuel des sols est exclusivement le paturage

Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ? **Oui** X **Non** ☐

Si oui, intitulé et date d'approbation :
Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet

Emplacement réservé dans la cadre du PLU approuvé en date du 19 février 2014
L'itinéraire du projet se situe soit en zone Na ou N
annexe 6 Dossier de DUP pages 8 à 10

Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation environnementale ? **Oui** X **Non** ☐

5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée :
Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impact

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?	☐	x	
en zone de montagne ?	☐	x	
sur le territoire d'une commune littorale ?	x	☐	Commune de Vauville
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?	☐	x	
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	☐	x	

dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ?	x		
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?		x	
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?		x	
dans un site ou sur des sols pollués ?		x	
dans une zone de répartition des eaux ?		x	
dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?		x	
dans un site inscrit ou classé ?	x		site classé
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	**Oui**	**Non**	**Lequel et à quelle distance ?**
d'un site Natura 2000 ?	x		La zone NATURA 2000 du massif dunaire d'Héauville à Vauville, référencée :FR2500083.
d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ?		x	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences suivantes ?
Veuillez compléter le tableau suivant :

Domaines de l'environnement :		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? *Appréciez sommairement l'impact potentiel*
Ressources	engendre-t-il des prélèvements d'eau ?	☐	☒	
	impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	☐	☒	
	est-il excédentaire en matériaux ?	☐	☒	Voir annexe 8 "Notice Travaux"
	est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	☒	☒	Voir annexe 8 " Notice travaux"
Milieu naturel	est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	☐	☒	Voir annexe 7 "Diagnostique Flore Faune et zone humide"
	est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	☐	☒	Voir annexe 7 "Diagnostique Flore Faune et zone humide"

	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	☒	☐	Le projet engendre une consommation de 15 500 m² d'espaces agricoles pour le dévoiement et un retour en espace agricole de 7 600 m² pour la remise en herbe des tronçons de RD déclassés, soit une consommation nette de 7 900 m²
Risques et nuisances	Est-il concerné par des risques technologiques ?	☒	☐	Risque nucléaire proximité de la centrale de traitement des déchets nucléaires.
	Est-il concerné par des risques naturels ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	☐ ☐	☒ ☒	
Commodités de voisinage	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	☐ ☐	☒ ☒	Sauf en phase chantier
	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	☐ ☐	☒ ☒	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	☐ ☐	☒ ☒	Sauf en phase chantier lors des compactages

	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	☐ ☐	☒ ☒	
Pollutions	Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?	☒	☐	Rejets identiques à ce jour à la circulation en phase exploitation et un peu plus important lors de la phase chantier mais dans le respect des réglementations en vigueur quant aux matériels utilisés.
	Engendre-t-il des rejets hydrauliques ? Si oui, dans quel milieu ?	☒	☐	Le rejet des eaux de ruissellement de la voirie qui sont collectés via des fossés plantés avec rejet dans le milieu naturel en empruntant les fossés existants dans les herbages
	Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	☐	☒	Sauf accident de la circulation important
Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?	☒	☐	Modification des îlots d'exploitation actuels voir annexe 6 "dossier DUP page 36 et 37"

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?

Oui ☐ **Non** ☒ Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui ☐ **Non** ☒ Si oui, décrivez lesquels :

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé **?** Expliquez pourquoi.

Le projet au regard de sa moindre importance, de son tracé respectueux du bocage, de la remise en prairie des assiettes actuelles des routes départementales dévoyées, de l'accompagnement du tracé avec la création de nouveau talus planté si nécessaire ne me semble à moyen terme ne pas avoir un impact important sur le paysage, sur la faune (la surface d'emprise du nouveau tracé et compensé pour parti par la remise en prairie des anciennes routes départementales), et sur les usages agricoles (les îlots d'exploitation ne sont pas scindés par la nouvelle voie).
Voir annexe 6 " Dossier de DUP pages 37, 38 et 39

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

	Objet	
1	L'annexe n°1 intitulée « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - **non publiée** ;	
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	
4	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques *5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42°* un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	
5	**Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques *5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° :*** plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
Annexe 6 : Dossier d'Utilité Publique à rattacher aux parties 4.2, 5.1, 6.1, 7
Annexe 7 : Diagnostique flore faune et zones humides à rattacher à la partie 6.1
Annexe 8 : Notice travaux à rattacher aux parties 4.1, 4.3.1, 6.1
Annexe 9 : Estimation des travaux

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus X

Fait à Beaumont Hague le,

Signature